



PAR COURRIEL

À : Membres de l'APAR
Date : 10 janvier 2018
Objet : Entente de principe avec le syndicat TASBI

Bonsoir,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que suite aux négociations qui se sont déroulées entre TASBI et CAMBI, une entente de principe a été conclue, laquelle sera soumise aux membres des syndicats avant le 31 janvier 2018. Le contenu de l'entente de principe doit demeurer confidentiel jusqu'à ce qu'il ait été soumis aux assemblées syndicales.

Un protocole de retour au travail a été établi entre les parties prévoyant la suspension de l'ensemble des moyens de pression immédiatement.

Nous sommes très heureux de ce dénouement et nous concentrons maintenant nos efforts à compléter la négociation avec le dernier syndicat soit le FPHQ.

Salutations

Marie Rodrigue, CRIA
Représentante APAR